

Conditions Générales de Ventes en boutique

Applicables à compter du 1er décembre 2021



 IDENTITE DU VENDEUR
La Boutique Bimp est un établissement d'OLYS SAS, au capital social de 954 352 euros, dont le siège social
est situé 2 rue des Érables 69760 LIMONEST immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro B 320 387 483
(TVA Fr 34 320387483). OLYS est immatriculé au Registre unique des intermédiaires en assurance, banque (1VAT 34 32037493). Ut ? ses l'illimaticule au régissire d'inique des interineulaires en assurainte, banque et finance tenu par l'ORIAS (consultable sur <u>www.orias.fr</u>) sous le numéro 14006187, dans la catégorie Mandataire d'intermédiaire d'assurance (MIA) et Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement (MOBSP). OLYS n'intervient pas en qualité de prêteur mais en tant qu'intermédiaire permettant l'opération de crédit entre le client et l'établissement de crédit.

APPLICATION DES CONDITIONS

Les présentes Conditions Générales sont applicables à toutes les ventes et prestations de services conclues au sein de la Boutique avec les consommateurs. La Boutique n'ayant pas vocation à vendre les produits à des professionnels, mais uniquement à des consommateurs pour leurs besoins personnels se réserve le droit de refuser les achats immédiats / commandes d'un même Produit en quantités importantes. Les Conditions Générales pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à votre achat est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de la commande

PRODUITS

Les caractéristiques essentielles du produit sont indiquées dans les fiches produits, lesquelles peuvent être réactualisées. La durée de disponibilité sur le marché des pièces détachées indispensables à l'utilisation du bien est communiquée lorsque nous en sommes informés par le fabricant.

4. SERVICES
Pour l'accomplissement des diligences et prestations, la Boutique s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation, n'est de convention expresse, que pure obligation de moyens. Le matériel et/ou les données confiées par le Client étant déjà dans un état endommagé, le client est informé que l'exécution des prestations convenues par la Boutique, peuvent avoir pour conséquence la destruction du matériel et/ou les données ou un endommagement supplémentaire de ceux-ci. La responsabilité de la Boutique ne pourra être recherchée dans ces cas. Nos interventions peuvent nécessiter responsabilité de la bounque ne pourra eur récriencie dans des das. Nos interventions peuvent indecessité de reformater les médias et de charger des logiciels de diagnostic. Ces opérations sont susceptibles d'écraser les données présentes ; La responsabilité de la Boutique est exclue en cas de perte ou d'écrasement. Les sauvegardes des données et leur vérification sont à la charge exclusive de Client. Le Client est tenu de se prémunir contre la perte de données; il lui appartient d'effectuer des sauvegardes régulières et exhaustives des données. En conséquence, la responsabilité la Boutique ne saurait être engagée en cas de pertes partielles ou totales des données du Client consécutif ou non à une intervention de la Boutique. La réinstallation éventuelle de logiciels se fera à partir des supports fournis par le client (CD, DVD, HDD, licence etc.). Le client's engage, de bonne foi, à collaborer avec la Boutique, fournir à la Boutique les éléments d'information nécessaires à l'accomplissement de ses prestations, et notamment tous documents techniques utiles, à ne confier à la Boutique que du matériel dont il est profetaire et conforme aux règles de l'art et répondant à la règlementation en vigueur, à payer le prix des services fournis par la Boutique et à effectuer toutes les diligences et prendre toutes les mesures possibles afin de sauvegarder les données, afin d'éviter les pertes de celles-ci à l'occasion de l'intervention de la Boutique.

COMMANDES

Toute commande anormale ou de mauvaise foi, toute fraude ou tentative de fraude, tout incident de paiement non régularisé, pourra entrainer la suppression et/ou désactivation du compte client concerné et/ou le refus de la commande. Dans le cas où le produit ne serait pas en stock à la boutique, nous vous proposons de le commander. Les commandes ne sont définitives qu'après versement d'un acompte qui sera conservé par la commander. Les commandes ne sont definitives qui après versement d'un acompte qui sera conserve par i a Boutique en cas d'annulation de la commande par le client. Le solde devra être payé lors du retrait des marchandises commandées. La commande est considérée comme annulée, et l'acompte sera conservé, à défaut de retrait des produits dans un délai de 60 jours suivant l'avis de mise à disposition. En cas d'indisponibilité du bien commandé, vous en serez informé et nous vous proposerons de vous fournir un bien d'une qualité et d'un prix équivalent, un avoir ou un remboursement. Les produits vendus en Boutique ne

PRIX & PAIEMENT

6. PRIX & PAIEMENT Les prix des produits sont affichés sur le site de la Boutique et sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Le prix des prestations est fonction de la nature des prestations; les commandes de prestations feront l'objet d'un devis préalablement accepté par le Client. Tout règlement versé à la Boutique ne saurait être considéré comme des arrhes. Les moyens de paiement acceptés sont indiqués en caisse.

RETRAIT DES PRODUITS

Le transfert des risques s'opère au moment du retrait en Boutique par le client. Pour les produits faisant l'objet d'un retrait immédiat, il vous appartient de procéder à un contrôle approfondi vous permettant de vérifier s'il n'existe pas de vices apparents, mais également la conformité des pièces à votre commande.

RECEPTION DES SERVICES

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le client lors de la réception des prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande. Toute réserve ou réclamation doit être émise par écrit avec tous les justificatifs y afférents, auprès de la Boutique qui rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais, les prestations fournies.

CONTACT ET SERVICE APRES VENTE

Les étiquettes collées sur toutes les pièces sont indispensables pour la garantie. Les emballages doivent être conservés en parfait état. Lors du retour de marchandise en Boutique, l'acheteur doit fournir : - ses coordonnées précises, - son ticket de caisse ou sa facture, - une description détaillée de la panne constatée. Le retour des marchandises s'effectue directement en Boutique. Les marchandises réparées ou remplacées devront être retirées par le client dans le délai d'un mois suivant l'avis l'informant que celles-ci sont à sa disposition en boutique. La Boutique ne pourra être tenue responsable de l'usure normale du bien conséquente de son défaut de retrait par le client. A défaut de retrait du produit dans un délai de 90 jours suivant l'avis de mise à disposition, le produit sera considéré comme étant la propriété de la Boutique, laquelle pourra en disposer selon son souhait.

10. GARANTIE

Garantie commerciale constructeur

10.1. Garantie commerciale constructeur
OLYS pourra à sa discrétion renvoyer le Client directement vers le constructeur, si OLYS estime notamment
que cette garantie n'est pas de son ressort et que de ce fait elle ne peut être tenue pour responsable d'une
quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de sa garantie. La durée de garantie est notifiée dans
le document du constructeur accompagnant le matériel. La garantie porte sur les pièces jugées défectueuses
par OLYS sous réserve que les défauts constatés ne soient pas dus à une mauvaise utilisation ou manipulation du client. La garantie cesse dès lors que le client fait appel à un réparateur non agrée par OLYS. Tout retour de produit doit préalablement être validé par OLYS. Le retour doit se faire dans l'emballage

Garantie commerciale

10.2. Garantie commerciale
Les produits sont garantis selon les durées propres à chaque constructeur. Les produits d'occasion
bénéficient de d'une garantie commerciale pendant 3 mois. Les batteries, les moniteurs LCD, les écrans de
portables sont garantis dans les durées limites de la garantie Constructeur.
Exclusions: la Boutique ne garantit pas:
Les dommages d'origine externe,
Les dommages consécutifs à une utilisation non conforme des produits,
Les dommages consécutifs à l'intervention d'un réparateur non agréé par la Boutique ou le constructeur.
Limitation: La garantie commerciale de la Boutique est limitée à la réparation au remplacement ou à un

Limitation : La garantie commerciale de la Boutique est limitée à la réparation, au remplacement ou à un remboursement en valeur des marchandises reconnues défectueuses par la Boutique, en tenant compte de l'usage qui en a été fait et ceci au libre choix du vendeur. Le SAV de la Boutique ne peut jouer que dans le cadre de la garantie commerciale de la Boutique ou des garanties légales. Si le matériel ne peut être remplacé par un matériel identique, il sera proposé au client un matériel équivalent

ou supérieur, ou un avoir. Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité de la Boutique est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions ou, le cas échéant, aux conditions expresses. La Boutique ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la perte ou de l'altération des

données ou programmes présents sur les matériels ou supports (disquettes, disques durs...) qui sont retournés pour une intervention technique, que les produits soient sous garantie ou non. La Boutique ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des dommages matériels et immatériels qui interviendraient au cours du dépannage dans le cas où l'acheteur retournerait des produits qui n'ont pas été fournis par la Boutique. La Boutique ne peut être responsable au titre de la garantie des pannes ou dommages résultant directement ou indirectement des cas suivants :

- Tout entreposage sans protection ou prolongé.

- Tout entreposage serreur de raccordement ou de manipulation, entretien et usage d'équipement non-

- conforme aux spécifications techniques du vendeur ou du fabricant ou, plus généralement une utilisation défectueuse ou maladroite.
- Tout ajout de dispositif complémentaire ou accessoire de l'équipement ou utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement non conformes aux spécifications techniques du vendeur

Toute modification ou transformation mécanique, électronique, électrique ou autres apportées à l'équipement ou à ses dispositifs de raccordement par toute tierce personne. Garanties légales

La garantie commerciale du constructeur ou la garantie commerciale de la Boutique ne font pas obstacle au bénéfice de la garantie légale des défauts de conformité des biens au contrat et aux défauts de la chose vendue, 0dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil.

Garantie légale de conformité (voir textes de références ci-dessous) : Lorsque vous agissez en garantie légale de conformité, vous :

- Bénéficiez d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir (Article L217-7 du Code de la
- Pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve de certaines conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation
- Étes dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité durant les vingt -quatre mois suivant la délivrance du bien (Article L217-7 du Code de la consommation), et 90 jours pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale ou de la garantie

La galantie légale de Culionnier s'appine independament de la galantie commerciale du de la galantie constructeur éventuellement consentie. Garantie légale des vices cachés sur les produits vendus : Vous pouvez décider de mettre en œuvre la garantie légale contre les défauts cachés de la chose vendue prévue (article 1641 du Code civil). Dans cette hypothèse, vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente (article 1644 du Code civil).

Garantie légale de conformité (Code de la consommation)

Article L217-4 : Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance

la répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5: Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout

usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12: L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance

Article L217-16 : Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui

la garantie, toute periode d'infinionisation d'au mons sept jours vient s'ajouer à la durée de la garante qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour

réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Garantie légale des vices cachés sur les produits vendus (Code civil)

Article 1641: Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rende impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas

acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1644: Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix.

Article 1648 alinéa 1er: L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un

délai de deux ans à compter de la découverte du vice

11. GARANTIE DES PRESTATIONS

Les prestations effectuées par la Boutique sur le matériel du Client sont garanties pendant une durée de 90 jours à compter de la date de restitution du matériel au Client; Ainsi dans le cas où une panne identique interviendrait sur le matériel réparé, la Boutique s'engage à intervenir sans frais pour le Client sur ledit

12. PLAFOND DE REPARATION

Le Client convient que, quels que soient les fondements de sa réclamation, et la procédure suivie pour la mettre en œuvre, la responsabilité éventuelle de la Boutique à raison de l'inexécution ou la mauvaise exécution des obligations prévues au présent contrat, sera limitée à un montant n'excédant pas la somme totale effectivement payée par le Client, pour les produits, services ou prestations fournis par la Boutique, au titre des présentes

Lors des interventions, le Client donne accès à l'ensemble des données stockées sur le matériel confié à la Boutique. Ces données seront considérées comme confidentielles, sous réserve du respect des dispositions légales en vigueur. Ces données peuvent être transmises aux membres de son personnel chargés de participer à l'exécution des prestations. L'obligation de confidentialité n'est pas applicable aux données ou informations licitement en possession de la Boutique avant de les recevoir du Client, ou qui étaient, à la date du organistate de la presente convention ou ultérieurement, tombées dans le domaine public ou qui auraient été communiquées par un tiers de bonne foi sans que ce tiers ait exigé d'engagement de confidentialité à leur égard.

14. INFORMATIQUE ET LIBERTES La boutique recueille des informations vous concernant notamment lors de la création de votre Compte Client. Ces informations nous permettent d'effectuer notamment les opérations relatives à la gestion des clients, à la prospection, à l'élaboration de statistiques commerciales, à la gestion de vos droits, la gestion des impayés et du contentieux, à la gestion d'opérations promotionnelles, à la gestion des avis. Ces données peuvent être utilisées pour l'envoi d'informations et offres promotionnelles de la part de la boutique, dont vous pouvez vous désinscrire à tout moment en décochant l'option page Mon Compte / Gérer mes abonnements Newsletter. La base légale de ces traitements de données est l'exécution des présentes CGV. Les opérations de prospection relatives à des biens et produits analogues se fondent sur l'intérêt légitime de notre boutique. Les autres opérations de prospection se fondent sur votre consentement. Les destinataires de vos données sont les services de notre boutique, nos sous-traitants et les autorités et auxiliaires de justices légalement habilitées à en recevoir communication. Vos données seront uniquement conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités précitées, et conformément aux règles de conservation légale applicables en matière commerciale. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (modifiée) commerciale. Conformement aux dispositions de la Loi Informatique et Libertes du 6 janvier 19/8 (modinee) et du Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de données vous concernant. Pour en savoir plus ou exercer vos droits, écrivez à dopo@bimp.fr. Votre demande devra préciser vos nom(s), prénom(s), numéro de client et comporter une copie de votre pièce d'identité. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment lorsque les traitements de données personnelles mis en œuvre se fondent sur celui-ci. Le client est informé de la possibilité qu'il a de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel. Enfin, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation autorés des autorités de contréties compétents en matière de protection de d'introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle compétentes en matière de protection de

15. DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE)

13. DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRONGUES [DEE]

La Boutique reprend gratulitement, ou fait reprendre gratulitement pour son compte, les équipements électriques et électroniques usagés dont le consommateur se défait, dans la limite de la quantité et du type d'équipement vendu. Nous vous informons de - l'obligation de ne pas jeter les DEEE avec les déchets ménagers, - qu'il existe des systèmes de collecte mis à votre disposition - des effets potentiels des substances dangereuses présentes dans les EEE sur l'environnement et la santé humaine. Vous êtes informés des coûts unitaires supportés pour l'élimination des DEEE historiques grâce à l'éco-contribution.

16. MÉDIATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, Notre Société adhère au Service de Médiation de la société SAS CNPM Médiation Consommation, Après démarche préalable écrite des consommateurs vis-à-vis de Notre Société, le Service du Médiateur peut être sais pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti. Pour connaître les modalités de saisine du Médiateur - Ihtps://cnpm-mediation-consommation.eu ou par voie postale en écrivant à CNPM – MEDIATION – CONSOMMATION, 27 avenue de la Libération, 42400 SAINT-CHAMOND.

17. STIPULATIONS FINALES

La loi française est applicable sans pour autant écarter l'application des droits législatifs impératifs accordés aux consommateurs ou d'une loi impérative plus protectrice par le juge étranger saisi par un consommateur du pays correspondant. Les présentes Conditions Générales sont rédigées en langue française. Le fait pour la Boutique de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.